

## LA POLITIQUE DE LA MAIN-D'OEUVRE DE LA LIBERATION A NOS JOURS EN FRANCE

PAR

ROLANDE TREMPE

*Professeur à l'Université de Toulouse II*

Dans les années 1950, l'industrie minière était toujours l'industrie de main-d'oeuvre qu'elle avait été, dans la mesure où l'abattage du charbon n'était encore que peu mécanisé. Le marteau-piqueur était l'engin le plus employé car sa régression au profit des machines était lente. Ainsi, en 1953, dans le bassin du Nord, le plus important de France, 87 % du charbon étaient abattus par ce moyen, ce qui freinait l'extension de la mécanisation des tailles et la modernisation d'ensemble du fond.

Aussi, les mineurs de fond étaient-ils très nombreux et la main-d'oeuvre représentait-elle 60,6% du prix de revient de la tonne extraite (salaires + charges sociales).

Tout abaissement du prix de revient passait donc par une économie de main-d'oeuvre; par contre, en attendant d'élever progressivement la productivité, toute croissance du volume de la production exigeait de forts effectifs, surtout au fond.

Situation complexe, commune à tous les pays charbonniers de la C.E.C.A. en proie, comme la France, à la pénurie de main-d'oeuvre, qui met en relief l'importance capitale de cette question dans la gestion des charbonnages. On peut même dire qu'une bonne partie de l'avenir des houillères françaises mises en compétition à l'intérieur du Marché Commun dépendait de l'aptitude de la direction des charbonnages à définir une politique claire en ce domaine.

Il n'était facile ni de la concevoir ni de la mettre en oeuvre en raison de la complexité des facteurs économiques, politiques, démographiques, psychologiques et sociaux, tant nationaux qu'internationaux qui interféraient, de façon contradictoire, sur le recrutement, la fixation et le rendement des mineurs.

## 1. DANS LA LONGUE DUREE

Dans la longue durée, les effectifs miniers s'effondrent; ils sont en baisse continue, sinon régulière, au jour comme au fond, de 1948 à 1983. En 1947, les effectifs totaux (fond + jour - ingénieurs et employés) s'élevaient à 358.240 ; fin 1983, à 55.918. Quand un corps de métier perd 86,6% de sa subsistance et que 88,8% de ses membres spécifiques disparaissent, on peut parler d'un véritable effondrement de la profession (1).

Quelles en sont les causes ? La première, bien que ses effets soient difficiles à chiffrer avec exactitude, est la modernisation de l'industrie houillère. Les plans successifs (1er plan 1946-1953, révisé en 1949, sous l'incidence du plan Marshall, pour devenir le plan quadriennal ; 1946-1952, lui-même réexaminé et remanié à la suite de la création de la C.E.C.A.) avaient pour but de transformer les houillères.

Au fond, il s'agissait de mécaniser l'abattage, la circulation des matières et des hommes, le traçage, l'extraction et le remblayage ; de substituer l'énergie mécanique et électrique à l'énergie humaine pour accélérer la rapidité des opérations, en mettant en oeuvre des engins mécanisés de plus en plus puissants et automatisés (cf. tableau annexe II).

La taille proprement dite, véritable coeur battant de la mine, subit peu à peu une mutation grâce à la mise en oeuvre des nouvelles méthodes d'abattage, de soutènement et de remblayage. L'avènement du soutènement marchant (étayage mécanisé qui utilise la force hydraulique pour se déplacer en suivant l'avancement du front de taille, où le charbon est abattu par une haveuse à un ou deux tambours rotatifs qui se déplacent dans un mouvement de va-et-vient) fut le progrès décisif. Le

---

1. *Annales des Mines, Recueil de mémoires et de documents sur les industries des mines...*, 137<sup>ème</sup> année, 1948, Paris, P. 21. Idem, 191<sup>ème</sup> année, Paris, 1984.

charbon est évacué par un convoyeur, tandis qu'à l'arrière de la taille, le vide est comblé soit par foudroyage, soit par remblayage. Au terme de l'évolution, l'ensemble du chantier peut être commandé à distance.

Cette mutation du travail d'abattage s'est accompagnée d'une nouvelle organisation du travail et de la concentration des chantiers souterrains; elle a aussi entraîné l'apparition de nouveaux métiers de haute spécialisation.

Les résultats de la modernisation d'ensemble du fond se traduisirent par une hausse spectaculaire du rendement individuel du fond, qui passa de 953 kg en 1947 à 1.429 en 1953, 1.814 en 1960, 2.931 en 1974 et 3.537 en 1981 (en Lorraine : 4.632 kg). En chantiers collectifs d'abattage, le rendement en kilos-homme poste passe de 7 tonnes 736 en 1972 à 11 tonnes 339 en 1981.

Au jour, la modernisation du traitement du charbon (lavage, triage), des voies de circulation et la concentration des sièges d'exploitation (dans le Nord : 58 sièges en 1960 contre 109 en 1944 pour une extraction égale) ont eu des effets similaires. Les progrès réalisés sont mesurables par le nombre d'ouvriers du jour nécessaires pour produire 100 tonnes. En 1938, il fallait 39 hommes, 50 en 1949, 31 en 1956 et 22 en 1979. En conséquence, le rendement moyen fond et jour n'a cessé de s'élever de 1947 à 1981 ; il est passé de 594 kg à 2.320 kg (2).

Le premier effet de la hausse globale de productivité (accentuée par la politique salariale de la direction des charbonnages, qui crée un prix de productivité en 1952, puis un concours entre bassins fin 1953) fut la réduction des effectifs. Ainsi, en 1966, on produit un tonnage sensiblement équivalent à celui de 1949 (51.890.000 t et 51.530.000 t) avec 84.682 mineurs de fond en moins et malgré un taux d'absentéisme bien plus élevé (24,9 contre 19,2), mais le rendement-fond est passé de 1.099 kg à 2.140 (3).

La disparition quasi totale de la profession de mineur s'explique aussi par une mutation dans les sources d'énergie. Tandis que la mine se modernisait et s'équipait pour produire plus en moins de temps, la part du charbon dans la consommation totale d'énergie se réduisait de plus en plus en raison de la concurrence des autres sources d'énergie : pé-

---

2. *Idem*, Paris, 1967, p. 85/479.

3. *Statistiques annuelles des Charbonnages de France*.

trole et dérivés (surtout le fuel), électricité (hydraulique, puis nucléaire), gaz naturel. Le tableau suivant rend compte de l'évolution qui s'est faite de 1955 à 1980.(4)

RÉPARTITION DES BESOINS TOTAUX PAR SOURCE D'ÉNERGIE EN %

	1955	1960	1970	1975	1980
Combustibles solides	65,5	54,4	25,7	16,6	18,0
Produits pétroliers	26,3	31,6	59,0	62,1	54,1
Gaz	0,4	3,4	6,2	10,6	12,7
Electricité	7,8	10,6	9,1	10,7	15,2
Total	100	100	100	100	100

Fig. 1

La part de plus en plus envahissante du pétrole semble avoir atteint son maximum en 1973 puisqu'elle représente alors deux tiers (66,6 %) de la consommation d'énergie primaire. Ce phénomène n'est pas propre à la France. Dans la Communauté, entre 1953 et 1959, comme le fait observer J. Walch, la production industrielle a crû de 50 % et la consommation de houille de 2,5 % seulement.

Les conséquences de cette baisse relative de la consommation de houille sont aggravées, notamment en France, par le manque de compétitivité du charbon français, dont le prix de revient très élevé et sans cesse en hausse lui fait perdre de plus en plus de place dans la consommation charbonnière nationale. Il est moins onéreux d'importer de la houille de l'étranger que de la produire ! Si en 1959, on importait 16.313.000 t, en 1981, ce chiffre s'élevait à 30.157.000, dont 9.923.000 de la Communauté, 4.529 des U.S.A, 7.873 de l'Afrique du Sud, 1.757 d'Australie,...

4. Annales des Mines..., 1982, n° 8-9, p. 119.

Le recul général de la consommation de houille et la part de plus en plus réduite du charbon national dans celle-ci ont entraîné la chute de la production nationale, tombée au plus bas en 1982 (18.389.000 t).

Chute de l'extraction, gains de productivité, concentration des exploitations, économies d'énergie conjuguèrent leurs effets pour accélérer, dans la longue durée, la réduction des effectifs.

Cette "fusion" des effectifs s'inscrit dans deux politiques et deux perspectives opposées des charbonnages de France. Le mouvement de longue durée s'articule en deux temps :

- jusqu'en 1958, la croissance des besoins d'énergie est telle que l'on redoute une pénurie de charbon compte tenu de la place qu'il occupe dans la consommation. On veut cependant réduire les prix de revient et l'on compte sur l'élévation de la productivité pour, tout en augmentant l'extraction, abaisser progressivement les effectifs. C'est l'époque des investissements lourds; grâce à la modernisation, de 1947 à 1958, la production passe de 45.435.000 t à 58.897.000, avec un personnel réduit au total (F + J) de 118.341 unités car le rendement fond s'est élevé de 953 à 1.696 kg ;
- en 1958, la situation se renverse: il y a abondance d'énergie. La baisse des prix de transport permet au fuel et aux charbons américains (contrats d'importation à long terme souscrits dans les années antérieures de pénurie) de concurrencer les charbons européens sur place. C'est la crise. La haute autorité de la C.E.C.A. met au point un plan de récession de la production charbonnière. Pour la France, il portera le nom de plan Jeanneney. Envisagé dès 1958, mis sur pied au cours de 1959, il entrera en application en juin 1960.

On passe alors, comme le dit le Ministre (5), d'une politique de quantité à une politique de coût, d'une politique où la courbe prévisionnelle de production était à la hausse à une politique de baisse résolue de l'extraction. Dans une lettre adressée au directeur des charbonnages le 7 juillet 1960, il rappelle que : "la production des houillères du bassin ne doit pas en effet être désormais déterminée, tant par les perspectives offertes par la consommation prévisible que par les coûts de production des charbons, compte tenu des prix des charbons étrangers susceptibles d'être importés et des prix des combustibles concurrents..."

---

5. J.M. JEANNENEY, *La politique énergétique du gouvernement Debré* dans *Bulletin de l'Institut d'Histoire du temps présent*, suppl. n° 1, 1981.

Au nom de ce principe, un plan draconien de récession fut mis au point. En 1965, la production devait avoir diminué au rythme de 9,8 % l'an et les effectifs à celui de 3 % ; le rendement devait, lui, continuer de progresser ; quant aux investissements, ils étaient réduits au minimum indispensable et réservés aux bassins sur lesquels l'exploitation devait se concentrer, au détriment des mines moins favorisées, qui étaient condamnées, à plus ou moins long terme, à fermer. Ces mesures chirurgicales et le choix opéré furent décidés en prenant pour référence le "coût marginal de régression" (6). La plupart des exploitations du Centre-Midi et une partie de celles du Nord étaient visées. Ce programme, un moment mis en échec en 1962-1963, entra inexorablement en application et fut renforcé par les dispositions du IVème plan (1968-1975), qui prévoyait une réduction annuelle de 8 % l'an et la fermeture pure et simple de plusieurs bassins. Sa mise en oeuvre provoqua de violentes réactions, dont la grève de Decazeville.

L'année 1974 mit cette politique en question. La brutale hausse du pétrole en 1973 fut une révélation douloureuse sur l'ampleur de notre sujétion pétrolière. Afin de la réduire, outre les perspectives offertes par les économies possibles de carburant et de fuel, l'on se tourna vers le nucléaire... et le charbon, réhabilité, dont l'avenir à l'horizon 2000 apparaît très brillant. En conséquence, le gouvernement demanda, en 1974, aux charbonnages de France de réviser le plan charbonnier pour les dix années à venir. Une place plus large devait désormais être faite au charbon..., mais quelle part les produits français allaient-ils se voir attribuer?

Deux idées maîtresses inspirent cette nouvelle politique. D'abord, stopper la baisse de la production française, la maintenir si possible au niveau atteint et même l'élever, mais sous certaines conditions de coût. La référence retenue fut le prix de revient de la thermie fixé, en 1974, à 3 centimes et en 1981 à 2,5 centimes (7). D'autre part, les charbonnages devaient prendre des participations dans les mines étrangères en développement (Australie, Afrique du Sud, voire U.S.A.) pour assurer notre approvisionnement futur.

---

6. M. TOROMANOFF, *Le drame des houillères*, Le Seuil, Paris, 1969, annexe 2, pp. 70 et svtes.

7. *Présence*, publication du groupe Charbonnages en France. Déclaration du Ministre, décembre 1982.

Industrie lourde, les charbonnages ne purent, du jour au lendemain, répondre aux exigences du nouveau plan, qui entraînait la reprise des investissements, le recrutement de nouveaux mineurs, la concentration de l'extraction sur quelques centres privilégiés, l'extension des "découvertes" et la fermeture à terme des "exploitations où les déficits dépassent le niveau de la préférence nationale " (3 novembre 1983).

De plus, la crise économique sévissait et, dans l'immédiat, abaissait les besoins en charbon, faisant douter certains de la justesse des décisions prises tant l'avenir semblait aléatoire. Le prix de revient de la thermie en 1981 : 7,55 centimes (8) alors que le prix de référence est de 2,5 centimes, exprime la difficile situation du charbon en France par comparaison avec les charbons étrangers et avec les autres sources d'énergie.

En attendant, depuis 1973, la production n'a cessé de décliner ; elle ne s'est stabilisée qu'en 1982 et 1983 autour de 18.000.000 t ; les effectifs ont continué de décroître : 31.240 ouvriers, dont 19.169 mineurs de fond, ont disparu au cours de ces dix années où la productivité n'a cessé de s'élever.

L'on peut donc considérer que la crise énergétique n'a pas modifié en profondeur la politique de récession des effectifs car, d'une part, l'accent reste mis sur les coûts de production, d'autre part, les progrès de productivité sont tels qu'ils réduisent les emplois de mineurs dans les chantiers nouvellement ouverts (exemple : la découverte de Carmaux). Cette situation n'est pas spéciale à la France. Elle est celle de tous les pays de la C.E.E., Allemagne de l'Ouest comprise, même si cette dernière est en meilleure posture que ses partenaires. Dans le Marché Commun, en effet, entre 1960 et 1982, la production est tombée de 437 millions de t à 241.200, la perte en mineurs de fond a atteint, en France et en Belgique, 79 %, 61 % en Allemagne et au Royaume-Uni, tandis que la part des charbons importés était multipliée par 2,5 (9).

---

8. *Journal officiel* : Débats parlementaires du 8 novembre 1982.

9. Cf. annexe 1 (*Présence*, n° 25, décembre 1983).

## 2. DANS LE COURT TERME

Dans le court terme, c'est-à-dire dans la gestion annuelle des houillères, il faut ajuster les prévisions faites à long terme pour faire face aux imprévus, à l'événementiel, qui est essentiellement conjoncturel. Dans le domaine de la main-d'oeuvre, cela a conduit les charbonnages à suivre et parfois dans le même moment (à partir de 1960) deux politiques: l'une de recrutement, l'autre de reconversion des mineurs excédentaires.

### Le Recrutement

Recruter est en effet une nécessité, même en période de baisse des effectifs et de chute de la production, pour des causes multiples. La première est sans nul doute l'obligation de compenser la déperdition de main-d'oeuvre du fond, phénomène constant commun à tous les bassins européens après la deuxième guerre mondiale. D'après un rapport de la C.E.C.A., en 1954, le pourcentage de déperdition des mineurs de fond se répartissait ainsi entre les trois pays charbonniers (10):

POURCENTAGES DE DEPERDITION DES MINEURS DE FOND

	1950	1951	1952	1953
Allemagne	14,6	15,5	15,0	15,6
Belgique	15,9	18,6	18,4	16,1
France	16,9	13,1	12,8	11,0

*Fig. 2*

Ces taux englobent tous les départs: retraités, pensionnés pour invalidité ou maladie, mobilisés pour le service militaire, mutations diverses (internes à l'entreprise ou inter-entreprises), départs volontaires. Cette déperdition traduit et provoque à la fois une grande insta-

---

10. C.E.C.A., *Problèmes du travail*, 1954, p. 51.



bilité de la main-d'oeuvre du fond. Elle crée aussi un appel permanent à l'embauchage pour remplacer les partants.

En fait, on entre et on sort sans arrêt de la mine. Les masses mises ainsi en mouvement, tant à l'entrée qu'à la sortie, sont considérables. (11)

DU 1 JANVIER 1950 AU 31 DÉCEMBRE 1953

	ENTRÉES	SORTIES	SOLDE
Allemagne	478.775	422.738	+56.037
Belgique	301.783	308.388	-6.605
France	99.208	129.741	-30.533

*Fig. 3*

Cet exemple souligne l'ampleur de la question de la main-d'oeuvre et les obstacles qu'il faut surmonter pour la résoudre puisque recruter et fixer les mineurs sont également difficiles.

Les raisons fondamentales de cette instabilité et de cette perte de substance nous sont données par l'analyse des causes de départs. Certains sont volontaires. Il s'agit de ceux qui abandonnent le métier. Ils représentent 44 % des départs en Allemagne, 30 % en Belgique et 60 % en France, où la désaffection envers la profession paraît être la plus forte dans les années 1950. Déjà très sensible avant la deuxième guerre, ce comportement s'est affirmé la paix revenue. Il concerne aussi bien les jeunes que les adultes, les Français que les étrangers. Il s'explique par les caractères du métier qui reste dur et dangereux et par la politique salariale des charbonnages, qui va le priver de tout attrait. C'est ainsi que les avantages salariaux consentis en France en 1946 par le statut du mineur ont été réduits au fil des ans. Le décret du 2 février 1955 officialisera et consacrera ce fait en supprimant la fixation du salaire de base des mineurs à 120 % du salaire de base des métallurgistes de la région parisienne. De plus, désormais, la rémunération devait tenir compte des

---

11. Idem, tableau 16, p. 44.

améliorations des résultats dus à l'accroissement de productivité, mesure qui visait à provoquer la hausse du rendement individuel et de l'assiduité. La direction des charbonnages contribuait ainsi à déclasser la profession dans le moment où certaines des conquêtes sociales acquises par les luttes antérieures des mineurs, telles que la retraite, perdaient la plus grande partie de leurs attraits avec la mise en place de la Sécurité Sociale.

Pour toutes ces raisons, dans les régions minières fortement industrialisées et urbanisées comme la Lorraine, le Nord, la concurrence était très forte sur le marché du travail. Il y était très difficile de recruter et, de plus, des mineurs en activité quittaient le fond pour des métiers moins rebutants, mieux payés, où la discipline était en outre beaucoup moins contraignante que dans le travail souterrain.

Tout cela explique la désertion du fond, parfois si massive que les départs volontaires ont excédé le nombre prévu et souhaité par les plans successifs de "fusion" de la main-d'oeuvre ! Ainsi en fut-il dans les années 1960, années d'expansion économique, dans le Nord. En 1965, le déficit des mineurs de fond par rapport aux chiffres programmés était de 865 unités et celui du jour de 5.245. Ces départs volontaires étaient d'autant plus graves qu'il s'agissait souvent de travailleurs qualifiés, dans la force de l'âge. Une telle hémorragie était mortelle à long terme pour l'avenir de certains bassins, où il devenait impossible de programmer l'extraction.

Il fallait donc combler le déficit ainsi créé par un recrutement constant. C'était d'autant plus nécessaire que cette fuite des jeunes adultes accentuait le vieillissement des mineurs de fond. Améliorer la pyramide des âges par l'embauchage de jeunes et assurer la relève étaient de toute façon une autre nécessité, la deuxième cause de l'effort de recrutement. L'âge moyen du fond avait une fâcheuse tendance à s'élever : de 34 ans 3 mois en 1950, il était déjà de 34 ans 7 mois en 1952. Recruter des jeunes était enfin imposé par la modernisation. La mécanisation des installations, la mise en oeuvre de nouvelles techniques d'abattage de la houille ont entraîné l'apparition de métiers neufs, jusqu'alors inconnus au fond. Il était donc indispensable de former des jeunes ouvriers à ces nouvelles spécialités. Or le pourcentage des apprentis, qui aurait dû être de 10 % par rapport aux effectifs du fond, allait sans cesse en s'abaissant : de 8,3 % en 1950, il tomba à 5,3 % au début de 1958

(Centre-Midi : 3,3, Lorraine : 8,2, Nord : 5,2). Enfin, il fallait aussi embaucher pour assurer un volant d'ouvriers suffisant pour compenser l'absentéisme très élevé au fond, qui désorganisait les postes et nuisait à la régularité de l'extraction.

A toutes ces raisons s'en ajoute une dernière : la disparité des situations entre les bassins français. Après 1960, tandis que l'on met à la retraite anticipée 2.820 ouvriers et 685 employés dans ceux du Centre et du Midi, l'on recrute (difficilement d'ailleurs) dans le Nord et la Lorraine. C'est pourquoi, les charbonnages n'ont pratiquement jamais cessé d'être à la recherche de nouveaux mineurs, jeunes ou adultes.

## Le Mouvement de Recrutement

L'analyse du mouvement de recrutement laisse l'impression d'une politique mal maîtrisée, soumise à tous les aléas du court terme, de la production, du marché national et international et de la situation politique. Depuis la fin de la guerre, *trois phases* peuvent être distinguées.

*De septembre 1944 à 1948* : pour gagner une nouvelle bataille du charbon, avec un personnel surmené, mal alimenté, en opposition avec la maîtrise et un outillage vieilli et usé, le seul moyen, pour accroître la production, fut d'augmenter les effectifs. On recrute donc au maximum. Les effectifs totaux passeront de 209.930 fin 1944 à 358.241 fin 1947 (12). A cette date, la situation en France avait cessé d'être dramatique et dans le domaine de l'énergie, les lois du marché international jouaient à nouveau. Dans cette perspective, la commission d'enquête, présidée par l'ingénieur Walh (13), tira des conclusions sévères et proposa des solutions propres à abaisser les prix de revient du charbon français alourdis par l'abondance de la main-d'oeuvre et un rendement insuffisant. Compression des effectifs et hausse de productivité, tels étaient les deux principes qui allaient désormais inspirer la politique de la main-d'oeuvre. On entra dans une ère nouvelle.

*De 1948 à 1958*: pendant toute cette période, la politique de la main-d'oeuvre subit bien des fluctuations. Dans un premier temps, dans le cadre du décret pris en septembre 1948 (révision du premier plan de

---

12. *Statistiques annuelles des Charbonnages de France.*

13. Charbonnages de France, Rapport Walh, février 1948.

modernisation et du plan Monnet), on prévoit une forte réduction des ouvriers (jour et fond) jusqu'en 1955. L'arrêt des embauchages, ordonné, pour le jour, dès avril 1947, est étendu, fin 1948, aux étrangers, mais le recrutement reste ouvert pour les Français, surtout pour les jeunes. Mais au cours du 2ème semestre de 1950, sous l'effet de la guerre de Corée et du réarmement qu'elle provoque, la demande de charbon croît, la crainte de pénurie réapparaît, aussi reprend-on le recrutement, y compris celui des étrangers.

Nouveau changement du cap en 1953 car la récession économique frappe l'Europe. La mévente du charbon, la mise en stock entraînent le chômage partiel; 1952: un jour, 1953: 4 jours.

La reprise s'effectuera fin 1954, mais pour les houillères françaises, en raison de la hausse importante de productivité, "le grave problème est celui de l'excédent des effectifs", bien que ceux-ci aient déjà été réduits, à cette date, presque d'un tiers (32 %) depuis 1947. La règle générale reste donc la suspension des embauchages jusqu'au quatrième trimestre de 1955. De 1955 à 1958, la guerre d'Algérie (on mobilise les jeunes) conduit à reprendre le recrutement de jeunes et d'adultes français et étrangers. Le besoin est d'autant plus pressant que les départs des mineurs sont considérables et vont s'élevant : 6.627 en 1954, 7.343 en 1955, 10.204 en 1956, 12.728 en 1957. Il y a une véritable crise du recrutement.

*De 1958 à 1974:* la situation va se renverser brutalement à nouveau en 1958. Le ralentissement de la croissance met alors en évidence le recul du charbon, durement concurrencé par le pétrole. L'avenir du combustible minéral paraît définitivement compromis. C'est la mise en place du plan Jeanneney. On réduit à nouveau les embauchages au minimum indispensable à l'effort demandé dans certains bassins. Toutefois, le recrutement sera repris dans les années 1960-1962 et à nouveau suspendu jusqu'en 1974. En 1974, après le premier choc pétrolier et la révision des plans antérieurs : reprise des embauchages dans certains bassins, mais à une échelle très restreinte.

Ainsi, la politique de recrutement a-t-elle été soumise aux péripéties de la conjoncture, ce qui n'a rendu aisé ni les embauchages ni le con-

trôle du niveau des effectifs, faute d'un avenir professionnel sûr à offrir aux nouvelles recrues (14).

## Les Difficultés de Recrutement

Les difficultés de recrutement ont été permanentes, y compris après la crise de 1973, compte tenu de la désaffection envers le métier, qui joue aussi bien pour freiner l'entrée à la mine que pour favoriser les départs; de la concurrence exercée sur le marché du travail, où règne le plein emploi jusqu'en 1973, par les secteurs industriels, commerciaux et du bâtiment; de la pénurie générale de main-d'oeuvre minière dans les pays charbonniers de l'Europe occidentale; de l'ampleur même de l'appel d'offre, qui concerne des effectifs considérables et du fait que les nouvelles recrues sont très instables. Pour garder un mineur, il faut en recruter plusieurs.

Quelques chiffres mettent tous ces faits en relief. En 1953, au moment où se constitue la C.E.C.A., les effectifs charbonniers des Six s'élèvent à près d'un million, dont 683.000 mineurs de fond. En Allemagne, il n'avait pas fallu embaucher moins de 478.775 personnes pour en gagner 56.037. En France, le phénomène est le même. Dans le Nord, de juin à décembre 1947, on procéda à 23.000 embauchages, mais l'on ne retient que 335 hommes. En Lorraine, en 1956, ce sont 5.456 personnes (soit 23 % des effectifs du fond) qui sont enrôlées, mais la hausse ne représente que 3,2 %. Ce comportement est commun aux Français et aux étrangers : en Lorraine, en 1957, on compte 5.325 entrées d'autochtones et 4.643 départs dans l'année ; sur 1.305 étrangers, 1.094 s'en vont ; on a donc recruté en définitive 6.630 individus pour en fixer 823, soit un sur 8-9 environ, comme dans la Ruhr (15). Le rapport général des charbonnages de France, en 1947, indique : "On est parvenu à fixer à peine un immigrant sur trois ou quatre". La situation s'est à peine améliorée en 1975, où l'on dit : "Un nouveau mineur sur deux quitte les charbonnages avant un an d'ancienneté". Dans le Nord par exemple, "la fusion des nouveaux embauchés autochtones a été extrêmement rapide. A la fin de 1975, il ne restait que 359 ouvriers des

---

14. D'après les *Rapports annuels des Charbonnages de France et les Rapports des bassins*.

15. C.E.C.A., *Problèmes... et Rapports annuels des Bassins du Nord-Pas-de-Calais et Lorraine*.

910 embauchés en 1974 et 705 des 1.201 embauchés en cours d'année", et cela malgré le chômage. C'est dire à quel point le métier de mineur est resté peu attirant.

Les exigences des houillères ajoutent encore aux difficultés de recrutement : l'âge (moins de 35 ans), les aptitudes physiques et l'état de santé sont des critères de sélection si draconiens qu'en 1948-1949, dans le Nord, 75 % des candidats ont été éliminés.

Les conditions d'hébergement, rendues difficiles dans certaines régions sinistrées (combats 1939-40 et de la Libération, bombardements), limitent les capacités d'accueil et freinent les embauchages, faute de pouvoir loger les nouveaux venus. Mais d'où venaient-ils ?

### Le Marché de Main-d'Oeuvre

Deux marchés essentiels avaient alimenté les mines entre les deux guerres : la France et ses colonies (l'Afrique du Nord surtout) et les pays sous-développés, à surpopulation rurale, de l'Europe centrale, orientale et méridionale : Pologne, Italie et Espagne notamment. Le rapport entre ces deux sources de main-d'oeuvre a évolué après la deuxième guerre : le marché étranger s'est rétréci de plus en plus et il a été de moins en moins sollicité au fur et à mesure de l'amenuisement des besoins des houillères. Aussi, le pourcentage d'étrangers, qui s'élevait à 36,3 % des effectifs totaux en 1946, n'est-il plus que de 16 % en 1981. Dans le même temps, l'aire géographique du recrutement a évolué ; la part prise par les différentes nationalités s'est modifiée en conséquence.

Ainsi, tandis que la main-d'oeuvre minière a diminué, elle s'est francisée. En 1913, 92 % des mineurs étaient Français, 48 % en 1927, 68,7 % en 1938 après la crise, 63,7 % en 1946 et 83,2 % en 1981. Le marché français offrait théoriquement des possibilités de recrutement en raison de la situation démographique favorable qui renforçait les classes d'âge où l'on espérait puiser des apprentis mineurs et surtout l'exode massif des agriculteurs en surnombre à la suite des transformations de l'agriculture. N'étaient-ce pas des ruraux qui avaient fourni l'essentiel des mineurs avant 1914 ? Mais les générations postérieures à la seconde guerre, nous l'avons vu, répugnaient à imiter leurs aînés. N'oublions pas que pour empêcher la désertion de la main-d'oeuvre française après la Libération, le gouvernement a maintenu la réquisition jusqu'en mars

1946. Rappelons aussi que le Ministre du Travail avait envisagé (au grand scandale des syndicats), lors du retour des travailleurs volontaires en Allemagne, de les envoyer dans les mines, par mesure de représailles en quelque sorte. Cette initiative en dit long sur la perception du métier de mineur. La croissance économique, par ailleurs, offrit des emplois combien plus attirants ! Seule la menace du chômage, à partir de 1973, modifia quelque peu le comportement des Français. Le cas du bassin du Nord est éclairant à cet égard:

- en 1971, sur 1.659 embauchés, il y avait 168 autochtones;
- en 1972, sur 886 embauchés, il y avait 65 autochtones;
- en 1973, sur 2.336 embauchés, il y avait 910 autochtones;
- en 1975, sur 2.290 embauchés, il y avait 1.210 autochtones (16).

Cet exemple vaut pour le reste de la France puisque dans le rapport général des charbonnages, il est précisé que sur les deux tiers des adultes recrutés, la moitié sont Français. Les houillères ont aussi tenté de transférer des mineurs en surnombre dans certains bassins du Centre-Midi, vers ceux qui étaient déficitaires. L'expérience faite à ce sujet en 1954-1955 par la Lorraine est éloquent. 648 hommes, dont 325 célibataires et 263 chefs de famille, furent mutés (plus ou moins volontairement) des Cévennes et de l'Aveyron. Au bout d'un an, 211 célibataires avaient quitté le bassin et 25 familles avaient été rapatriées. Ils avaient tous été incapables de s'adapter aux nouvelles conditions de travail et de vie. Cet essai révéla l'attachement des mineurs (Français et étrangers) à la région d'origine. Pour la première fois s'exprime ici une revendication qui se généralisera après 1960 : la volonté de "vivre et de travailler au pays" et limitera considérablement la mobilité de la main-d'oeuvre en général et celle des mineurs en particulier. Tout cela met en évidence la difficulté du recrutement local et national. C'est pourquoi, chaque fois qu'il fallait, dans le court terme, augmenter les effectifs, les directions des bassins ont sollicité l'autorisation de s'adresser à l'étranger.

Le marché étranger a subi des modifications profondes dues à la fermeture de la Pologne, au développement économique des pays de l'Europe du Sud et à l'émancipation coloniale. Non seulement la nou-

velle Pologne se ferma à l'émigration, mais elle essaya de rapatrier ses nationaux. Le coup fut très dur car les Polonais étaient les plus nombreux : 53.000 au début de 1944, dont les deux tiers environ fixés dans le Nord-Pas-de-Calais. C'étaient, de plus, d'excellents piqueurs. A la suite des accords signés avec le gouvernement polonais en février et novembre 1946, les mineurs polonais quittèrent la France par milliers à partir d'avril 1946. Leur contingent fondit rapidement : de 10 % en 1946, 7 % en 1947. Même si le mouvement se ralentit par la suite, le nombre des Polonais alla s'amenuisant faute de pouvoir se renouveler (échec partiel de l'importation de mineurs polonais d'Allemagne de l'Ouest), compte tenu aussi des départs à la retraite (l'âge moyen était élevé car le gros de cette population avait émigré entre 1920 et 1927) et des naturalisations. Quoiqu'il en soit, s'il y avait 46.000 mineurs polonais en 1946, ils ne sont plus que 283 en 1981.

Pour compenser ces départs, on se tourna essentiellement vers l'Italie, l'Afrique du Nord et l'Espagne. Dès 1945, des pourparlers difficiles furent engagés avec le gouvernement italien et des accords furent signés le 26 février 1946 pour le recrutement, d'abord de 20.000 ouvriers, puis, en novembre 1946, de 200.000. Programme ambitieux. Les conditions d'embauchage très strictes et surtout, fin 1948, "le retournement de la politique des charbonnages", ne permirent pas de l'exécuter entièrement. Mais lors de la reprise du recrutement en 1951, le Nord et la Lorraine firent appel de nouveaux aux Italiens. Il en fut de même en 1955 et 1956, mais l'Italie suspendit les départs à la suite de la catastrophe de Marcinelle (en Belgique). L'émigration ne reprendra qu'au deuxième semestre 1957. Elle connaîtra un regain avec la mise en oeuvre du plan Jeanneney en 1961-1962, qui favorisait la Lorraine. Par saccades successives, le nombre des Italiens s'éleva et s'abassa, en réponse aux besoins des houillères : il monta de 1946 à 1949 (6.300 à 13.403), où il atteint son apogée, baissa jusqu'en 1955 (6.424), se releva jusqu'en 1958 (11.023), pour diminuer régulièrement jusqu'en 1981 : 1.687. Les Italiens, très inégalement répartis selon les bassins, viennent de plus en plus d'Italie du Sud car l'essor de l'Italie du Nord a rejeté les centres d'émigration vers les zones méridionales restées en marge du développement. L'industrialisation de l'Italie a freiné le mouvement migratoire et transformé les mentalités des immigrés. Les Italiens répugnent au travail des mines et leur comportement se rapproche de plus en plus celui des Français (exemple de la Loire). Par ailleurs, la fa-



cilité avec laquelle ils s'intègrent à la vie française aide leur mobilité et leur embauchage dans d'autres secteurs d'activité.

Toute proportion gardée, la même évolution concerne l'Espagne et les Espagnols, dont le groupe surtout fort dans le Midi (Aquitaine et Cévennes) a été s'amenuisant : 157 en 1981 contre 5.100 en 1946.

Les sources traditionnelles s'épuisant, on se tourna vers l'Afrique du Nord. Avant la guerre, les Nord-Africains étaient peu nombreux, difficiles à différencier (les Algériens étaient considérés comme Français) et le plus souvent classés sous la rubrique "Français d'outre-mer ou coloniaux ou protégés français". En fait, il s'agissait surtout d'Algériens fixés dans le Gard, la Loire, un peu dans le Nord. Dès 1942, Vichy avait organisé leur recrutement, mais le débarquement allié en Afrique du Nord mit un terme à cette initiative. On en reprit l'idée dès la Libération. En septembre 1945, une mission partit prospecter le Maroc et l'Algérie. En 1946, il y a déjà 7.600 Nord-Africains dans les mines et 12.197 en 1947. Ils sont surtout utilisés au fond, où ils représentent, dès 1948, 5,2 % des effectifs. A partir de 1949, enfin identifiés par les statistiques des charbonnages, on s'aperçoit que ce sont les Algériens qui sont les plus nombreux. Ils forment le gros des troupes nord-africaines dirigées désormais sur la Lorraine et le Nord, où ils sont surtout utilisés comme manoeuvres. Ils resteront les plus nombreux jusqu'en 1962. Dès lors, les Marocains prendront le pas sur eux et leurs effectifs distanceront largement ceux des Algériens. La guerre d'Algérie et l'indépendance des deux pays expliquent la modification géographique et nationale de ce recrutement, mais aussi les qualités des Marocains, très estimés comme piqueurs et réputés beaucoup plus stables que les Algériens, dont la mobilité est très grande (cas de la Loire). Deux chiffres traduiront cette situation:

1949 : 9.170 Algériens, 2.722 Marocains ;

1981 : 1.910 Algériens, 5.072 Marocains.

Les Marocains ont surtout été dirigés sur le bassin du Nord où, en 1975, ils représentent 20,3 % des effectifs du fond, mais aussi sur la Loire (avant la fermeture du bassin) et la Lorraine. Encadrés par des contrôleurs du service social marocain, ces travailleurs avaient un coefficient de fixation qui s'élevait, en 1948, à 70 %, pourcentage inespéré jamais atteint par aucun groupe (surtout par ceux des immigrés

politiques de l'Europe centrale : Hongrois, Tchèques, Yougoslaves, qui ne se considéraient qu'en transit en France, avant de partir pour l'Amérique du Nord), malgré les efforts déployés par les houillères pour les accueillir.

En effet, des services d'accueil spéciaux avaient été mis en place pour les étrangers afin de les accoutumer au milieu de travail. En Lorraine, en 1955, on a prévu des "piqueurs d'accueil", d'origine italienne, pour recevoir leurs compatriotes, les présenter aux différentes services administratifs,... Des avances sur salaires, des avances pour l'achat de vêtements de travail et un stage d'une semaine dans un atelier-école étaient prévus pour faciliter l'intégration des nouveaux venus, dont il fallait avant toute chose assurer le logement, particulièrement difficile dans une Lorraine en pleine croissance démographique ou dans le Nord en partie sinistré (17). C'est sans doute dans le domaine du logement que l'accueil fut le plus mal assuré : trop souvent, il n'y avait, pour héberger les arrivants, que des "casernes" pour les célibataires ou des habitations "provisoires" pour les familles.

### Fixer la Main-d'Oeuvre

Pour fixer une main-d'oeuvre si difficile à recruter et à maintenir en place, les houillères ont développé et poursuivi un effort considérable dans deux domaines essentiels : le logement et la formation professionnelle.

Dans le domaine du logement, les houillères héritaient d'une tradition et étaient soumises à une obligation du statut de mineur. Elles devaient loger les actifs et les retraités : cela supposait un parc immobilier considérable que les houillères n'avaient pas.

Par ailleurs, pour faciliter le recrutement et garder les mineurs, il fallait revaloriser socialement le métier en améliorant la qualité de l'habitat (l'ancien et le nouveau). Il ne nous est pas possible d'étudier ici l'oeuvre accomplie. Quelques chiffres permettront toutefois de mesurer l'ampleur de la tâche (18). En 1949, le pourcentage des actifs logés était de 40,5 %, en 1954 de 51,9 % en 1967 de 60,05 %, en 1971 de 68,4 %,

---

17. *Idem du Nord et de la Lorraine, de 1954 à 1975.*

18. *Rapports annuels et Statistiques annuelles Charbonnages de France.*

mais une partie l'était dans des logements provisoires et une autre (surtout les célibataires nouvellement arrivés) en dortoirs. Cela souligne les difficultés à surmonter.

Par ailleurs, les houillères ont favorisé l'accèsion à la propriété depuis 1951 ainsi que le rachat du droit au logement, pour les retraités notamment, ce qui facilitait l'achat du logement occupé dont l'entretien cessait ainsi d'être à la charge des mines. Ces deux mesures n'ont pas rencontré un grand succès. En 1982, donc en trente ans, 27.710 mineurs étaient devenus propriétaires et 9.728 avaient usé du droit de rachat. Depuis 1973 enfin, les logements anciens qui appartenaient en propre aux houillères sont rénovés et modernisés avec l'aide de l'Etat et des collectivités publiques locales. Quoi qu'il en soit, pour construire, entretenir, rénover, les houillères ont fourni un effort financier considérable dont le pourcentage, dans les charges connexes, est l'un des plus élevés : 12,82 % en 1950, 11,10 % (le plus bas) en 1958, 14,87 % en 1968, 26,7 % en 1981, soit plus que le risque vieillesse, qui atteint à la même date 23,41 %. Ces taux sont éloquents et disent assez l'importance de la question du logement dans la politique des houillères en raison de l'obligation de logement des retraités, bien plus nombreux que les actifs. Le rapport des retraités aux actifs est passé de 0,6 % en 1950 à 3,72 % en 1977.

## La Formation Professionnelle

Si sa part dans les charges connexes est beaucoup plus modeste que celle du logement (elle oscille de 2,50% en 1950 à 5,85% en 1981), la formation du personnel n'en a pas moins été un souci constant des directions des houillères en raison de la mécanisation et de la modernisation progressive des mines, de la volonté de favoriser la mobilité professionnelle à l'intérieur de l'entreprise, de faciliter la conversion vers d'autres secteurs d'activité (convention du 2 mars 1984 signée avec E.D.F) et, en dernière analyse, de l'espoir d'améliorer les relations sociales (protocole d'accord signé le 5 décembre 1984 avec les syndicats).

La politique suivie a évolué depuis la Libération en fonction des transformations techniques, mais aussi de la politique générale de l'Education Nationale. Elle est marquée par la volonté très affirmée des directions minières de contrôler elles-mêmes le plus possible les formations dispensées, le personnel qui les donne et les méthodes péda-

gogiques utilisées. Autant de questions qui méritent une étude sérieuse qui reste à faire.

La formation d'ouvriers mineurs pour le fond et la surface au niveau élémentaire s'effectua dès 1944 dans les centres d'apprentissage hérités des anciennes compagnies de Vichy et du décret-loi de mai 1938. On y formait des piqueurs, des boiseurs et des mineurs au niveau du certificat d'aptitude professionnelle. L'on créa également des C.A.P. de mécaniciens et d'électro-mécaniciens pour le fond. Les houillères formaient elles-mêmes le personnel d'encadrement à l'école de Bergoide (Auvergne).

Les effectifs des centres s'élevèrent de 6.945 en 1944 à 15.182 en 1950. Ensuite, ils s'abaissèrent avec la réduction des effectifs, tandis que les centres d'apprentissage se transformaient en lycées d'enseignement professionnel. Les deux lycées du bassin lorrain ne seront remis à l'Etat qu'en janvier 1981. Aujourd'hui, on forme, dans les "mines-images" du jour et les chantiers-écoles du fond, des spécialistes en électro-mécanique, électronique, hydraulique, conduite d'engins, maintenance du matériel. Le perfectionnement du personnel en place, assuré d'abord par des stages, deviendra la formation continue.

Quant au personnel devenu inapte aux travaux du fond, il sera reclassé, après avoir subi un examen psychotechnique et suivi des stages de durée variable (de 3, 6 ou 9 mois), pour les préparer à des spécialités du jour.

Une formation systématique est assurée au personnel de maîtrise qui doit s'adapter à l'évolution des techniques et des rapports sociaux.

Enfin, en 1981, une innovation en Lorraine, où des sections de l'Association pour la formation professionnelle des adultes ouvriers mineurs ont été ouvertes.

### **Politique de Main d'Oeuvre et "Fusion" des Effectifs**

Si dans les autres domaines, les houillères avaient un passé et une expérience sur lesquels elles s'appuyèrent, dans ce secteur, elles durent innover. C'est l'application du plan du Ministre de l'Industrie et du

Commerce Jeanneney qui ouvrit cette question (19) et la vive réaction des mineurs de Decazeville, en grève pendant 63 jours (décembre 1961-février 1962), qui la met à l'ordre du jour.

La politique suivie vis-à-vis de la main-d'oeuvre a pour objet de réduire au maximum les effets sociaux provoqués par la réduction des effectifs et la fermeture des puits. Les houillères distinguent quatre catégories parmi les ouvriers en surnombre : ceux qui vont être mis en retraite anticipée en faveur desquels, grâce à un aménagement législatif, on donnera la possibilité de prendre leur retraite à 50 ans après 30 ans de fond ; ceux à qui l'on offre la possibilité d'une reconversion et pour qui l'on prévoit une formation professionnelle et des aides financières variées (frais de transport et de réinstallation, indemnité d'attente, garantie de salaires, primes de conversion et allocations temporaires de raccordement) ; ceux qui sont licenciés ; ceux qui acceptent d'être mutés dans d'autres bassins.

Le Centre-Midi a servi de banc d'essai à l'application de cette politique entre 1960 et 1966. D'après M. Toromanoff, il y eut, au cours de ces années, 3.098 retraites anticipées pour 1.626 reconversions, 341 licenciements et 728 mutations (ouvriers, techniciens et ingénieurs) (20). Donc les houillères ont largement pratiqué les retraites anticipées ; les mutations, les reconversions se heurtent, d'une part, aux difficultés du dépaysement, d'autre part, au manque de perspectives offertes dans les autres secteurs en crise depuis le début des années 1970 (21). C'est pourquoi, le succès de cette politique de main-d'oeuvre est lié à l'effort de reconversion industrielle des anciennes régions minières. La direction des houillères l'a compris et coopère avec les services spécialisés mis en place par l'Etat et les pouvoirs locaux aux tentatives de reconversion des bassins en crise. C'est donc cette politique qu'il faut étudier globalement pour apprécier l'effort des houillères, les effets produits sur les reconvertis et sur la communauté minière profondément traumatisée.

---

19. Annonce de l'arrêt des exploitations et de l'implantation d'usines nouvelles dans *L'Année Politique 1961*, Paris, 1962, p. 256.

20. M. TOROMANOFF, op. cit., pp. 84 et svtes.

21. *Le Monde*, 14 février 1987.

*Annexe I*

ÉVOLUTION DES RENDEMENTS DANS LES MINES DE  
HOUILLE DES PRINCIPAUX PRODUCTEURS  
COMMUNAUTAIRES

*en kg par ouvrier du fond; par jour jusqu'en 1975, par heure depuis 1977.*

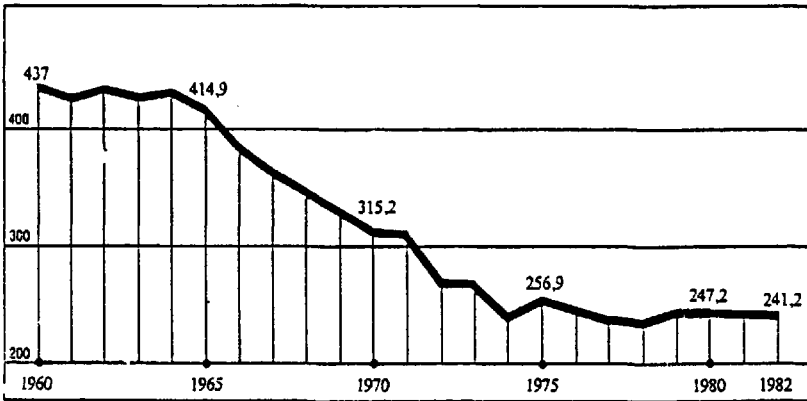
	ALLEMAGNE	ROYAUME-UNI	FRANCE	BELGIQUE
<i>PAR JOUR</i>				
1960	2.126	1.994	1.798	1.577
1965	2.815	2.621	2.039	1.874
1970	3.941	3.469	2.643	2.630
1975	4.062	3.493	2.761	2.426
<i>PAR HEURE</i>				
1977	521	363	325	283
1980	539	382	352	279
1982	543	396	357	285

D'après dossier présences: n° 25 décembre 1983

*Annexe 1 (suite)*

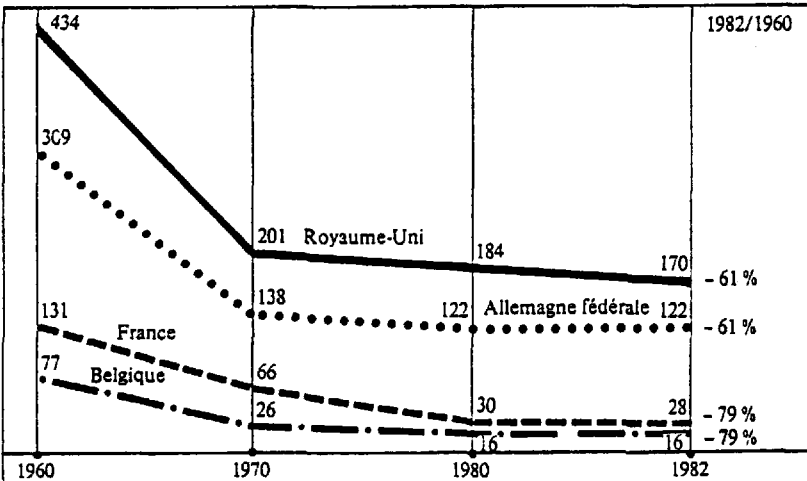
**ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION COMMUNAUTAIRE DE HOUILLE**

*en millions de tonnes*



**OUVRIERS INSCRITS AU FOND, MINES DE HOUILLE DE LA COMMUNAUTÉ**

*en milliers*



*Annexe 2*

**RÉPARTITION DE LA PRODUCTION (HOUILLÈRES NATIONALISÉES)**

*en pourcentage selon:*

	1952	1955	1959	1981
<b>1. METHODES D'ABATTAGE</b>				
Pic à main seul	0,6	0,1	0,0	0,0
Marteau-piqueur seul	59,2	51,3	37,7	0,8
Havage mécanique avec explosif et marteau-piqueur	13,2	13,9	19,4	45,3
Explosif seul	11,6	14,2	17,0	23,4
Explosif et marteau-piqueur	14,8	14,6	11,5	0,4
Tir à air comprimé avec ou sans havage	0,1	3,2	3,5	0,0
Rabot et rabot scraper(1)	0,5	2,7	10,5	27,0
Divers (soutirage à partir de 1979)	—	—	0,4	3,1
<b>2. LES MOYENS DE TRANSPORT</b>				
Convoyeurs à raclette	17,4	38,9	61,2	91
Couloirs fixés	17,0	12,5	10,9	0,5
Camions-navettes(2)	0,0	0,0	0,0	0,9
Berlines	—	2,0	1,1	—
<b>3. REMBLAYAGE</b>				
Remblayage à main	22,5	13,7	7,0	0,0
Remblayage mécanique ou hydraulique	15,7	19,4	22,7	36,6
Foudroyage	54,0	59,7	62,8	53,5
<b>CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ AU FOND KWH/TONNE</b>				
	1,82	2,97	8,5	14,99
<b>PUISSANCE TOTALE DES MOTEURS INSTALLÉS AU FOND EN KW</b>				
	75.785	113.068	—	367.734

(1) Maximum 1976: 35,1

(2) 0,9 apparaissent en 1961

Tableau dressé par l'auteur à partir des statistiques des Charbonnages en France.



Annexe 3.

Répartition du personnel des houillères de bassin par nationalité <sup>(1)</sup>

	1948	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959
Français	230.726	228.430	219.768	215.382	211.354	205.841	202.597	197.464	193.957	196.055	192.754	187.838
Algériens}		9.170	7.124	9.064	8.672	7.058	6.099	5.923	6.827	6.459	6.120	5.782
Marocains}	{11.521											
Tunisiens}		2.722	1.726	3.107	2.823	1.740	1.326	1.143	1.495	1.933	2.417	3.380
Allemands	14.017	8.754	5.150	4.508	4.236	3.723	3.441	3.343	3.155	3.118	3.073	2.914
Sarrois	3.955	5.143	4.222	4.591	4.680	4.609	4.577	4.434	4.082	3.487	3.084	2.802
Polonais	40.237	36.899	33.175	31.002	29.147	26.556	24.113	22.009	20.089	18.095	16.263	14.530
Tchécoslovaques	681	621	511	461	411	366	328	287	256	239	206	193
Yougoslaves	1.443	1.289	1.133	1.077	1.048	949	869	826	879	1.132	1.002	846
Italiens	11.268	13.403	8.377	9.755	9.268	7.719	6.931	6.424	7.710	9.531	11.023	10.454
Espagnols}	{4.113	{3.858	{3.325	{3.151	{300	{2.716	{2.519	{2.306	{2.180	{2.261	{2.626	{2.545
Portugais}												
Russes	194	186	181	167	157	145	134	124	110	112	110	115
Belges}	{1.874	{1.536	{1.296	{1.178	{1.093	{ 950	816	734	665	602	542	482
Luxembourgeois}							24	24	22	19	19	18
Divers	1.353	1.584	1.043	957	857	792	727	682	894	736	660	594
dont:												
Néerlandais										22	23	21
Hongrois										290	239	215
<b>Total</b>	<b>321.382</b>	<b>313.595</b>	<b>287.031</b>	<b>284.400</b>	<b>276.764</b>	<b>263.164</b>	<b>254.501</b>	<b>245.723</b>	<b>242.321</b>	<b>243.779</b>	<b>239.899</b>	<b>232.493</b>

*Annexe 3. (suite)*

	1960	1965	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981
Français	178.334	146.594	77.518	72.825	70.617	66.726	61.964	57863	53.635	50.642	48.678
Algériens	5.071	5.416	2.700	2.612	2.538	2.409	2.275	2.191	2.060	1.975	1.910
Marocains}	{2.644	12.089	3.983	4.477	5.420	5.356	5.442	5.216	4.986	5.213	5.072
Tunisiens}		33	10	24	33	31	30	29	29	33	33
Allemands}	{5.360	{3.573	{1.397	{1.280	{1.180	{1.034	{755	{475	{346	{272	{209
Sarrois}											
Polonais	12.414	7.404	1.800	1.471	1.220	969	724	522	392	322	283
Tchécoslovaques	160	95	23	19	19	17	13	11	10	8	7
Yougoslaves	739	631	225	211	196	175	160	141	130	125	114
Italiens	8.936	6.069	3.167	3.037	2.915	2.763	2.495	2.286	1.981	1.814	1.687
Espagnols}	{2.036	{1.699	373	329	290	272	246	217	190	178	157
Portugais}			84	82	86	81	84	82	85	83	77
Russes	135	109	64	59	47	39	25	12	7	5	5
Belges	433	268	67	57	48	41	29	23	22	15	12
Luxembourgeois	16	10	2	2	2	2	2	2	2	2	1
Divers	515	214	54	107	191	195	195	223	216	228	243
dont:											
Néerlandais	19	17	7	7	6	5	3	3	3	2	2
Hongrois	207	135	35	32	31	26	20	18	15	14	12
<b>Total</b>	<b>216.793</b>	<b>184.356</b>	<b>91.509</b>	<b>86.631</b>	<b>84.839</b>	<b>80.141</b>	<b>74.462</b>	<b>69.314</b>	<b>64.109</b>	<b>60.931</b>	<b>58.502</b>

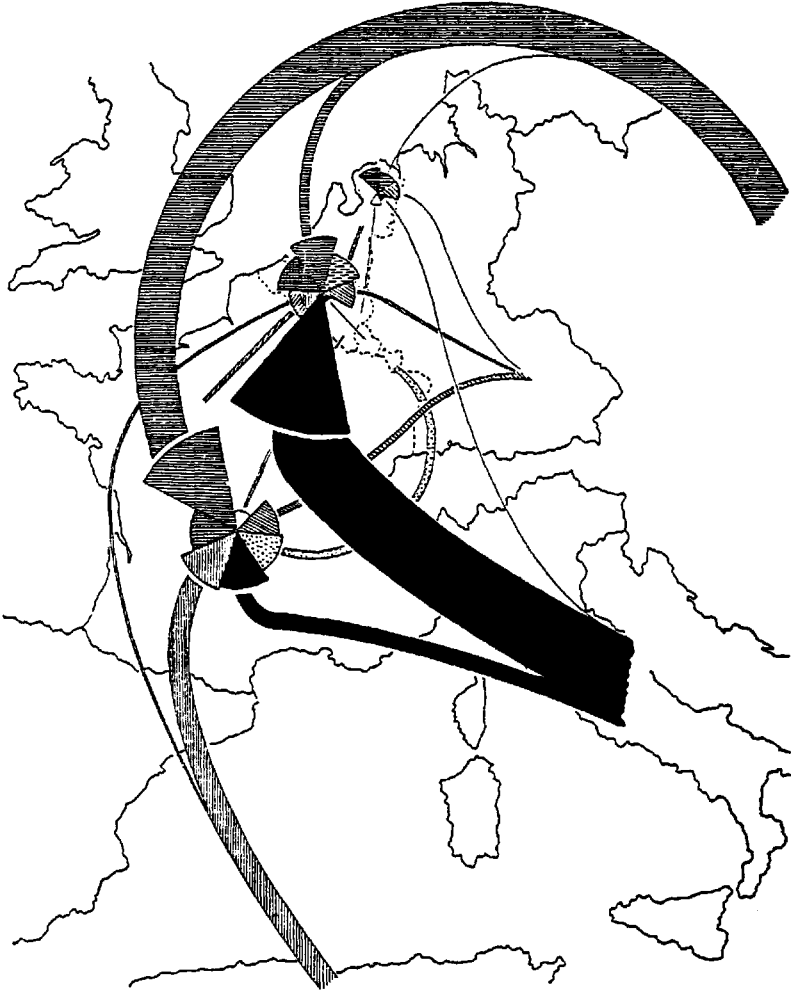
(1) A fin de période. Effectifs totaux: ouvriers, ETAM, ingénieurs, du fond, du jour et D.L. et des usines.











Extrait des statistiques annuelles des Charbonnages de France.

Annexe 4

**LES ÉTRANGER ET LES RESSORTISSANTS D'OUTRE-MER  
DANS LES CHARBONNAGES**

Extrait de *Problèmes du travail*, CECA, 1945



	ITALIENS		ALLEMANDS
	POLONAIS		SARROIS
	FRANÇAIS O. M.		BELGES
	FRANÇAIS		LUXEMBOURGEOIS
	NÉERLANDAIS		DIVERS

Annexe 5

ÉCHANGES INTRACOMMUNAUTAIRES  
- HOUILLE, AGGLOMÉRÉS DE HOUILLE, COKE (1)

EUR 6: 1953-1973

EUR 9: 1973-1976

(en mio t)

ANNÉE	HOUILLE	AGGLOMÉRÉS DE HOUILLE	COKE (1)	TOTAL (2)	ÉCHANGES TOTAUX EN % PRODUCTION HOUILLE (3)
1953	19,1	0,6	8,6	30,9	12,8
1954	22,9	0,9	8,6	35,0	14,1
1955.....	21,6.....	1,1.....	9,3.....	34,8.....	13,8.....
1956	18,3	1,4	9,6	32,2	12,6
1957	18,5	1,6	10,1	33,2	13,1
1958	17,1	0,9	8,8	29,4	11,7
1959	18,6	0,8	9,0	31,1	12,9
1960.....	19,7.....	1,0.....	10,4.....	34,2.....	14,3.....
1961	19,8	1,0	10,7	34,7	14,7
1962	19,8	1,3	9,8	33,8	14,5
1963	18,6	1,9	11,1	34,9	15,2
1964	16,6	1,5	10,2	31,4	14,9
1965.....	16,3.....	1,2.....	9,8.....	30,2.....	13,5.....
1966	17,5	1,1	8,5	29,6	14,1
1967	20,1	1,0	8,1	31,6	16,7
1968	21,9	1,0	9,0	34,6	19,1
1969	19,6	1,1	9,7	33,3	18,8
1970.....	17,8.....	0,8.....	9,6.....	31,1.....	18,2.....
1971	16,2	0,5	8,4	27,6	16,7
1972	15,2	0,4	8,6	26,8	17,6
EUR 6 1973.....	15,9.....	0,4.....	9,0.....	28,0.....	20,0.....
EUR 9 1973.....	18,8.....	0,6.....	9,2.....	31,4.....	11,6.....
1974	19,8	0,3	10,6	33,9	14,0
1975	16,6	0,3	6,8	25,7	10,0
1976	14,4	0,3	6,3	22,9	9,2

(1) Coke de gaz compris.

(2) Echanges de coke transformés en équivalent houille (facteur 1,3).

(3) Référence production de houille  $t = t$ .